avb@bievre.org
BP 25 91570 Bièvres

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JANVIER 2022

RAPPORT FINANCIER

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

Les graphiques joints en dernière page illustrent la situation qui découle du Compte d'Exploitation 2021 et du Budget Prévisionnel 2022.

1 - <u>RESSOURCES</u> (total 22 457 €)

- les « **ressources propres »** (19 227 €) sont collectées au sein de l'association. Part prépondérante des ressources de 2021 (64 %), elles sont constituées par :

o <u>les cotisations et les dons</u> (17 986 €) qui résultent de la fidélité de la majorité des adhérents ; leur montant exceptionnel confirme à nouveau la croissance enregistrée les deux dernières années .

o <u>les recettes de promotion de la vallée</u> (842 €) le regain de vente des ouvrages est pour moitié dû à l'achat de 90 brochures « Biodiversité » par la municipalité de Vauhallan. Exemple à suivre.

- **les recettes diverses** (399 €) à défaut de fait exceptionnel, leur montant retourne essentiellement aux revenus des livrets d'épargne. Pour les optimiser à l'avenir, 50 000 € de parts sociales coopératives ont été souscrites auprès de la Caisse d'Epargne.

- les « **ressources de partenariat** » (3 230 €) sont encore majoritairement constituées d'une subvention régionale, celle de la DRIEAT (qui a absorbé la DRIEE, service de l'État historiquement partenaire des AVB). Chaque subvention communale marque l'enracinement local de l'association (Bièvres, Les Loges, Saclay, et Vauhallan). Même symbolique, la demande vaudrait d'être généralisée dans les autres communes. Mais la part de tous ces partenariats a chuté (14% des ressources 2021 au lieu de 24 % en 2020), la restructuration DRIEAT ayant partagé l'attribution par une convention bisannuelle.

- Le « **bénévolat** » a été restauré aux heures traditionnellement consacrées avant la crise sanitaire. Cette ressource majeure de l'association permet de participer :

o aux diverses instances où les AVB siègent (SAGE[1] Bièvre, CDNPS[2] 78 et 91, CCE[3] de Toussus le Noble et de Villacoublay, CLI[4] Saclay, Comité de Pilotage ZPNAF[5] …) ;

o à la vie des associations auxquelles les AVB sont affiliés (FNE[6], T&C[7], AUT[8], URB[9], …) ;

o à la rédaction et à la distribution des 23 000 exemplaires du « Castor » dans 9 communes.

Un besoin lancinant : l'accroissement du bénévolat par recrutement d'adhérents dans les groupes de travail thématiques.

[1] SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
[2] CDNPS : Commission Départementale Nature, Paysages et Sites
[3] Commission Consultative de l'Environnement des aérodromes
[4] Commission Locale d'Information des installations nucléaires
[5] Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière
[6] France Nature Environnement, Ile de France
[7] Terre et Cité, promotion de l'agriculture périurbaine du plateau de Saclay et de ses vallées
[8] Association des Usagers du Transport
[9] Union pour la Renaissance de la Bièvre

Pour le Budget Prévisionnel 2022, en comptant sur la stabilité des cotisations et des partenariats, et en tenant compte du revenu attendu des parts sociales souscrites, les ressources financières (hors bénévolat) sont espérées à 23 670 €,

2 - <u>DEPENSES</u> (total 16 206 €)

- **Les dépenses de fonctionnement** (4 452 €) ont été de l'ordre de la prévision budgétaire. Leur part relative dans les dépenses totales (27%) augmente néanmoins de par la diminution d'autres postes de dépenses.
- **Les dépenses d'investissement** (548 €) correspondent à un abonnement pour test d'une année à la plateforme de gestion d'association « Assoconnect ». Sélectionnée après évaluation, cette plateforme promue par la MAIF nécessitera un changement d'assureur en 2022.
- **Les dépenses de communication** (10 327 €) sont toujours le premier poste des dépenses (64%). Essentiellement constituées par le coût de notre journal (le « Castor »), celui-ci a été maintenu à 2 exemplaires de 5 pages dans l'année.
- **Les dépenses de projets** (880 €) sont restées faibles, affectées par la difficulté post COVID à reprendre l'activité usuelle des AVB : pas de conception d'ouvrages, pas de conférence ou manifestation publique, juste une participation aux classes d'eau du SMBVB (Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre).
- **Les frais de contentieux,** absents en 2021 ils n'ont pas eu à faire appel à la provision prévue. Ils restent sous le coup d'une pénalité de 500 € (non réclamée par la SGP) pour le recours perdu sur la DUP initiale de la ligne 18 du Grand Paris Express. La provision de 3500 € est reconduite en 2022 compte tenu du caractère imprévisible de ce poste de veille et d'activité juridique des AVB. Compte tenu aussi de l'expectative du jugement du second recours déposé devant le Conseil d'Etat contre la DUP modificative de la ligne 18.

3. <u>SOLDE</u>

La bonne santé des ressources et la difficulté de reprise d'une activité dépensière ont conjointement engendré un résultat de nouveau positif (6 252 €). Résultat qui permet d'autoriser un déficit de -4 000 € en 2022 pour relancer enfin l'activité de l'association.

Car la trésorerie, montée à 101 370 € à fin 2021, peut encore mieux couvrir entre 3 et 4 années d'un budget ambitieux (27 670 € prévus pour 2022).

Le Trésorier	Le Président
Michel Meunier	Jean-Louis du Fou

RESSOURCES (CE 2021 et BP 2022)

14% de ressources de partenariat en 2021
3 230€

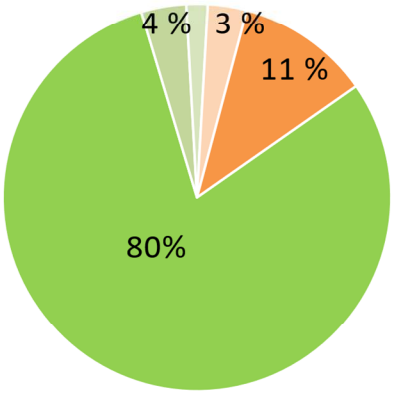

86% de ressources propres en 2021
19 227€

	Compte d'exploitation 2021	Budget Prévisionnel 2022
Cotisations et dons	17 986	17 400
Recettes promotion Vallée	842	700
Recette diverses	399	400
Subventions communales	730	800
DRIEAT	2 500	2 500
Région IdF		1 870
	Total : 22 457€	Total : 23 670€

Bénévolat (estimation) : 259 000 €

DEPENSES (CE 2021 et BP 2022)

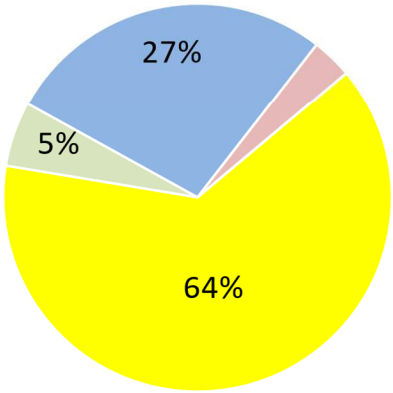

	Compte d'exploitation 2021	Budget Prévisionnel 2022
Projets	880	9 200
Communication	10 327	10 350
Fonctionnement	4 452	4 420
Investissement	548	200
Contentieux	0	3 500
	Total : 16 206 €	Total : 27 670 €

Solde réalisé 2021 POSITIF
Ressources - Dépenses
6 252 €

NEGATIF prévu en 2022
Ressources - Dépenses
- 4 000 €

Bénévolat (estimation) : 259 000 €

Association loi 1901 agréée par le Ministère de l'Environnement - Adresse : AVB - BP 25 – 91570 BIÈVRES
Tél./Rép. : 01 69 41 83 95 – Courriel : avb@bievre.org – Site internet : www.bievre.org